

L'Autre du non-rapport sexuel

Première esquisse d'une question, réservée aux membres de l'école.

L'Autre, chez Lacan, a varié. Lacan n'a pas inventé le terme. Il traînait dans la culture dès avant l'invention de son stade du miroir et il n'est pas rare de le trouver, aujourd'hui encore, sous la plume d'un penseur, ou même dans un simple article de journal. Mais, souvent, sans définition précise. *Tout se passe comme si l'on imaginait que déterminer l'Autre était déjà en écorner, en réduire l'altérité* (une question parmi les plus sérieuses qui soient est ainsi posée).

En réduire l'altérité... sauf à le faire Dieu, un reproche que dut endurer Lacan de la part de Claude Lévi-Strauss, puis de Louis Althusser. On conviendra que la réitération de cette critique venue d'horizons différents et à des années de distance, certes fautive en elle-même, vaut cependant déictique d'un certain flottement. À lever.

Ce qui sera d'autant plus malaisé que Lacan, le 12 décembre 1972 (*Encore*), déclarait que l'Autre « se supporte de ce que c'est moi qui parle »(1), d'où s'ensuit que l'on ne saurait trancher quelque problème que ce soit concernant l'Autre en s'en tenant aux recours anonymes qu'offre le concept. Il y a plus : *Encore* fut aussi ce moment où l'Autre advient comme SEXE, après avoir été fait CORPS dans *La Logique du fantasme*.(2).

Lalangue oblige, cet Autre sexe évoque « l'autre sexe », à savoir le féminin qui, vu de Lacan, est ce sexe dont il n'y a pas d'universel. Cette affirmation de l'inexistence d'un « toutes les femmes » étant équivalente à celle de l'inexistence du rapport sexuel(3), force sera de ne pas identifier l'Autre sexe et l'autre sexe. Qu'entendre, de là, par Autre sexe ?

Ce colloque propose non pas tant de distinguer les différents traits caractérisant l'Autre chez Lacan, d'en évaluer l'(in)compatibilité, d'en suivre les métamorphoses, que de focaliser la question de l'Autre sur l'affirmation, inaugurée le 4 juin 1969 (*D'un Autre à l'autre*) et maintenue par la suite, selon laquelle « il n'y a pas de rapport sexuel ». On conçoit que l'Autre fait sexe ait pu en résulter. Mais selon quelle(s) voie(s) ? Et cet autre sexué ne conforte-t-il pas, à l'opposé de ce qui est affirmé, l'existence d'un rapport sexuel ?

Tout « Autre » ne convient pas au non-rapport sexuel. Quel Autre le rend tenable ? Comment est-il fichu ? Ou, pour le dire avec Lacan : quel est «

l'ordre d'altérité(4) » de l'Autre du non-rapport sexuel ? Car oui, il y a différents ordres d'altérité, et la question se trouve posée chez Lacan même, où elle ne se réduit pas à la distinction d'un petit autre et d'un grand Autre, où elle porte aussi sur l'Autre *comme tel*, qui pouvait déjà, par exemple, et bien avant *Encore*, être barré ou non barré.

Ainsi arrive-t-il qu'une certaine figure de l'Autre donne lieu au rapport sexuel. On songe tout d'abord à Schreber, qui offre sa passivité à la jouissance d'un Autre fait Dieu ; à Wolfson, où il est fait langue anglaise ; à Marguerite Anzieu, où il est mère ; à d'autres encore et, notamment, à Otto Weininger qui, lui, écrivait bel et bien le rapport sexuel (avec lui Freud eut quelques ennuis).

La décisive distinction établie par Lacan presque *in fine* entre jouissance de l'Autre, J(A,/), et jouissance phallique (ternarisée lorsque le sens vient s'adjoindre à ces deux termes) compose un voisinage (voir la chaîne borroméenne de « La troisième »). On entrevoit qu'en cette distinction nouvelle, peu explicitée et qui apparaît à l'occasion quasi tératologique (lorsque, par exemple, elle donne lieu à l'affirmation selon laquelle la jouissance phallique est « hors corps » et celle de l'Autre « hors langage »(5), se joue le statut d'un Autre tel qu'il n'y aurait effectivement pas de rapport sexuel. Reste à le préciser. Sans cependant négliger ce bémol mis sur le non-rapport sexuel que fut l'énigmatique exception selon laquelle oui, il y aurait bel et bien un rapport sexuel entre générations, ce qui pose à nouveaux frais la question de l'inceste.

Jean Allouch

1 En 1972 (« Discours à l'université de Milan »), le même « c'est moi qui parle » amène Lacan à ne plus considérer qu'il fait séminaire, puisqu'étant... seul à parler. Moyennant quoi on a déjà raté l'affaire à simplement mentionner, pour certains d'entre eux, « le séminaire de Lacan ».

2 Tout d'abord dans « De la psychanalyse dans ses rapports avec la réalité » (1967) et, plus explicitement ensuite, dans « Résumé du séminaire *La logique du fantasme* » (1968).

3 Conférence à L'Unesco, en 1978.

4 « Interview à François Wahl », 1967.

5 J.Lacan, « La Troisième »